



IMMOBILIERE DE BORDEAUX ET DES PAYS BAS
S.A.S au capital de 3 887,45 € - RCS: Bordeaux 412 348 245
Siège Social: 20, avenue Pasteur, 33600 PESSAC
Tél : 05 56 46 24 24 - E-mail: pessac@lafortet.com

N° TVA intra-communautaire : FR61 412 348 245 – Titre professionnel : Agent immobilier – Carte professionnelle
n°CPI 3301 2018 000 030 626 délivrée par la CCI de Bordeaux-Gironde, 17 place de la Bourse, 33076 BORDEAUX
Activités : Transaction et Gestion- Garantie financière Transaction et Gestion : GALIAN Assurances,
89, rue de la Boétie, 75008 PARIS - Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante -
Médiateur de la consommation désigné par notre agence : ANM, 62 rue de Tiquetonne, 75002 PARIS

Ventes - Barème à compter du 01 Décembre 2023

Les prix affichés sont nets hors frais notariés, d'enregistrement et de publicité foncière.

Honoraires de transaction (Hors cas particulier* - Voir ci-dessous)

PRIX DE VENTE NET VENDEUR	Honoraires HT	Honoraires TTC	PRIX DE VENTE NET VENDEUR	Honoraires HT	Honoraires TTC
Jusqu'à 100 000€	6 666,67	8 000 €	De 320 000 à 339 999 €	16 250,00	19 500 €
De 100 000 à 119 999 €	7 500,00	9 000 €	De 340 000 à 359 999 €	17 500,00	21 000 €
De 120 000 à 139 999€	7 916,67	9 500 €	De 360 000 à 379 999 €	17 916,67	21 500 €
De 140 000 à 159 999€	8 750,00	10 500 €	De 380 000 à 399 999 €	19 166,67	23 000 €
De 160 000 à 179 999 €	9 583,33	11 500 €	De 400 000 à 419 999 €	19 583,33	23 500 €
De 180 000 à 199 999€	10 833,33	13 000 €	De 420 000 à 439 999 €	20 416,67	24 500 €
De 200 000 à 219 999 €	11 250,00	13 500 €	De 440 000 à 459 999 €	21 250,00	25 500 €
De 220 000 à 239 999 €	12 500,00	15 000 €	De 460 000 à 479 999 €	22 083,33	26 500 €
De 240 000 à 259 999 €	12 916,67	15 500 €	De 480 000 à 499 999 €	22 916,67	27 500 €
De 260 000 à 279 999 €	14 166,67	17 000 €	De 500 000 à 549 999 €	23 750,00	28 500 €
De 280 000 à 299 999 €	14 583,33	17 500 €	De 550 000 à 599 999 €	24 583,33	29 500 €
De 300 000 à 319 999 €	15 833,33	19 000 €	A partir de 600 000 €	4,17%	5,00%

Les honoraires sont à la charge du vendeur sauf stipulation contraire prévue au mandat.

***Cas particulier** → honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien

identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par titulaire du mandat de vente par voie de rétrocession d'honoraires.

***Cas particulier** → honoraires au titre d'un mandat de vente détenu par une autre agence immobilière

et pour lequel nous avons reçu une délégation de mandat : Les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant signé le mandat initial. Le consommateur peut obtenir des informations sur ces honoraires sur simple demande à l'accueil

***Cas particulier** → estimation pour succession ou donation

200 € TTC* - * à valoir sur honoraires agence si l'on vend le bien par la suite

***Cas particulier** → Pré-état daté

150 € TTC** - ** feront l'objet d'une facturation supplémentaire

***Cas particulier** → Régularisation Déclaration Préalable ou Permis de Construire

500 € TTC** - ** feront l'objet d'une facturation supplémentaire

Taux de TVA applicable : taux officiel en vigueur au moment de la transaction.